



Je travaille sans contrat de travail et je ne suis pas payé !

Par **cathy**, le **18/10/2008** à **11:54**

Bonjour,

Je suis ACEN en tant que prof d'économie, dans un lycée agricole. J'ai pris mes fonctions le 1er sept et à ce jour je n'ai reçu aucun contrat de travail et je n'ai pas été payé non plus. Dans le lycée où j'enseigne nous sommes 5 contractuels dans ce cas et on souhaiterait savoir quels sont nos recours ???

Cordialement